

Réforme de la
formation

p 3



>> spécial
maîtres-formateurs

snuipp infos



snuipp.fsu

N° 70 septembre 2008

La fin des maîtres formateurs ?

édito

**Notre échelle des valeurs
ne sert pas à monter,
mais à grandir.**



Malgré la très forte reconnaissance de leur place dans la formation des PE, tant par les PE2 que par les autres acteurs de la formation et l'institution elle-même, la question de leur avenir est aujourd'hui posée. Le SNUipp a déjà obtenu qu'ils ne soient pas absents des réflexions, et interpelle maintenant le ministre publiquement. Au-delà des EMF, c'est la conception du métier et de son apprentissage qui est en jeu. Enseigner est-il un métier qui s'apprend ? Avoir du talent au départ, des enseignements disciplinaires à l'université, et un peu de compagnonnage au démarrage dans le métier : telle est l'architecture de ce qui n'est plus une formation initiale... puisque le terme lui-même n'est plus utilisé. La disparition de l'année de PE2 offre une économie substantielle à un ministre qui cherche à récupérer des postes et à terme à supprimer des sites départementaux. Mais comment croire qu'il s'agit d'améliorer l'entrée dans le métier pour les nouveaux enseignants ? Seule la mobilisation peut permettre d'infléchir ces projets dangereux pour l'école : soyons nombreux aux Etats-Généraux de la formation le 4 octobre, et manifestons tous ensemble le 19 à Paris !

Services des MF à la rentrée 2008

La suppression du samedi matin se traduit par le passage de 26 à 24 heures d'enseignement obligatoire pour les élèves.

Le service des enseignants reste de 27 heures. Sur les 108 heures d'écart 60 doivent être consacrées à l'aide aux élèves en difficulté et à sa préparation.

Au delà des multiples interrogations sur l'efficacité pédagogique de la mesure et ses implications sur les rythmes des élèves, l'organisation fait l'objet d'une certaine confusion pour beaucoup d'écoles à cette rentrée.

Alors que les textes de cadrage national laissent le pilotage aux équipes, les injonctions de certains IEN ou IA, ajoutées aux contraintes locales (transport scolaire, restauration, dispositifs d'accompagnement...) laissent souvent peu de marges.

Pour les IPEMF s'ajoute de surcroît un malaise important du fait des nouvelles dispositions les concernant. En effet, le ministère a fait le choix de ne pas inclure ces heures d'aide dans leurs services. Ils doivent donc effectuer : 18 h devant élèves (soit 3 journées de 6 h), 6 h pour leurs activités de formation, et conservent 2 h de « documentations et recherches ». Ils peuvent prendre part aux heures d'aide étant rémunérés en heures supplémentaires.

Double inconfort : d'une part l'organisation des services dans les écoles s'est traduite par le passage d'un modulateur sur 4 classes au lieu de 3 au mépris des opérations de mouvement déjà effectuées, d'autre part l'organisation de l'aide dans les écoles doit se faire sans les maîtres formateurs...

Nul doute que seul l'aspect comptable n'ait déterminé de tels choix : au moins 250 postes de modulateurs sont ainsi récupérés ! Par ces temps de recherches d'économies, une telle manne n'était apparemment pas à négliger. Certains IA ont cependant fait le choix de maintenir, pour un an, l'organisation antérieure.

Appel : Pour une formation des enseignants de haut niveau dans des IUFM rénovés

« Le recrutement et la formation des professeurs sont des questions qui engagent l'avenir de notre Ecole et de la société toute entière. » L'appel « pour une formation des enseignants de haut niveau dans des IUFM renouvelés », lancé en juin par quelques syndicalistes et personnalités du monde de l'éducation, n'hésite pas à se placer sur le terrain des valeurs, à rappeler que la formation est un investissement avant d'être un coût, que la mastérisation devrait se traduire par une élévation de la qualification et non l'inverse, qu'elle ne devrait pas être un prétexte pour dégrader les contenus de formation et les conditions d'études.

<http://www.former-des-enseignants.org/petition.html>

Les IUFM dans le noir

De Caen à Nice, en passant par Paris, Reims, Rouen, Nantes ou Toulouse, ... la Nuit des IUFM, le 4 septembre, a rassemblé nombre de formateurs pour la défense de la formation des enseignants et des IUFM.

Diners, projections, concerts, observation du ciel étoilé... mais aussi et surtout : débats sur la formation.

La mobilisation doit se poursuivre pour faire entendre la voix des formateurs, car c'est la conception du métier d'enseignant qui est en jeu. Défendons l'idée qu'« enseigner est un métier qui s'apprend » comme l'expliquera Frédéric Saujat à l'Université d'automne du SNUipp.

Etats généraux de la formation à Paris, le 4 octobre

Pour répondre aux exigences fixées par le gouvernement, il faudrait créer de toute urgence de nouveaux masters pour l'enseignement dans le premier degré comme dans les lycées professionnels, et adapter de nombreux masters disciplinaires pour les professeurs de lycées et collèges. Or la perspective d'améliorer la formation dans ces conditions n'est absolument pas crédible, d'autant que les IUFM sont singulièrement absents des projets ministériels. Il existe donc un risque très important de détruire la formation existante sans que soit opérationnelle une mastérisation de la formation réellement professionnalisante.

C'est pourquoi de nombreuses personnalités (Philippe Meirieu, Claude Lelièvre, Rémi Brissiaud, Jacques Fijalkow ou encore Philippe Joutard) se mobilisent pour la tenue d'*Etats généraux de la formation des enseignants* le 4 octobre à Paris. Avec eux, des mouvements pédagogiques (CRAP-cahiers pédagogiques, AEROVEN, ICEM, JPA, CEMEA, Ligue de l'enseignement, GFEN...) des parents d'élèves (FCPE) et des organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants.

Inscriptions auprès de votre section départementale, programme sur le site www.former-des-enseignants.org

Sommaire

Journal coordonné par
Michelle Olivier

page 2. actualité : Services des MF à la rentrée, appel, IUFM dans le noir, Etats généraux...

page 3. métier : réforme de la formation, le compagnonnage, brèves

page 4. en débat : entretien avec Jean-Louis Auduc

SNUipp infos, publication nationale mensuelle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, professeurs des écoles et Pegc, 128 Bd Blanqui, 75013 Paris
Tél 01.44.08.69.30/email : snuipp@snuipp.fr
Imprimé par nos soins
Prix du numéro : 0,80 €
CPPAP 0404 S 05288 ISSN 0183-0244
Directeur de publication : Michel Sévenier

Réforme de la formation

Après quelques annonces très médiatisées, le gouvernement confirmait début juillet ses projets concernant la réforme de la formation des enseignants.

Le recrutement au niveau master dès 2010 en est la mesure phare, et concerne les enseignants des écoles, des collèges et lycées, ainsi que des lycées professionnels, sans décrochage entre les niveaux d'enseignement. Depuis, le ministère a soumis un texte d'entrée en discussion aux organisations syndicales, selon un scénario maintenant éprouvé, pour poser les principes de la formation des enseignants. Les propositions de la FSU et d'autres organisations syndicales ont déjà fait bouger ce texte. Que dit-il ? Tout étudiant inscrit en 2ème année de master ou titulaire d'un master pourra s'inscrire au concours. Les nouveaux concours devront comporter trois types d'épreuves pour évaluer la culture disciplinaire, la capacité à concevoir et organiser un enseignement adapté aux niveaux de classe, aux situations

d'apprentissage et enfin la connaissance du système éducatif. La formation supérieure devra comporter une prise de contact progressive et cohérente avec le métier, avec des stages de pratique accompagnée articulés à une formation scientifique, disciplinaire, didactique. Après le concours, les lauréats seront en situation de pleine responsabilité tout en bénéficiant « de l'aide et du soutien de professeurs expérimentés et de compléments de formation ». Des actions de formation spécifiques seraient mises en place pour les professeurs débutants dans le cadre de la formation continue pendant 2 ans. Le document s'engage à ouvrir le chantier de la revalorisation des carrières de jeunes enseignants avant la fin 2008. Dès cette année une prime d'équipement (1500 euros) sera versée aux nouveaux

titulaires. Prétendument conçue pour élever le niveau de qualification et améliorer les débuts dans le métier, la masterisation prévue fait l'impasse sur une réelle formation professionnelle. La disparition de la « PE2 », année post concours alliant stages de pratique accompagnée, stages en responsabilité et formation, en est la première conséquence. Déconstruire un modèle de formation au lieu de l'améliorer : cela traduit le peu d'intérêt pour l'école et les élèves. Car comment croire à une amélioration des résultats de l'école, tant mise en avant, pour justifier les réformes ? Faire disparaître les IUFM satisfait les opposants à la pédagogie, faisant fi des savoir-faire construits, des recherches, des progrès. Avec le SNUipp ne laissons pas faire !

Recrutements : les "avantages" du scénario master

La réforme va permettre des économies considérables, soit environ 6000 postes de PE stagiaires par an. La baisse du nombre de recrutements au concours sera drastique dès la session 2009. En effet, les lauréats au concours 2010, obligatoirement titulaires d'un master, sortiront de l'université pour être affectés sur des postes en responsabilité en septembre 2010. Le concours 2009 anticipera en n'offrant qu'environ 7000 places. La session 2010 ne devrait pas être mieux pourvue. Ces dernières années les listes complémentaires servaient de variable d'ajustement, avec des recrutements sur liste principale en baisse constante (12 000 en 2004 contre 10 000 en 2008).

Paroles d'IMF...

En Moselle, les EMF sont tous passés à un RÉM pour 4 classes. Côté IUFM, l'organisation est très tendue et il est extrêmement difficile de faire face aux exigences du plan de formation : participation aux stages de préparation, suivi du stage filé, suivi des tutorés, concertation des binômes, tutorat des écrits, visites... Les collègues ont le sentiment que l'intégration de l'IUFM à l'université sonne la fin des écoles d'application et de la fonction formateur hors de sa classe. Les IMF feront du 19 octobre une journée de mobilisation pour la défense de leurs revendications et pour une amélioration de la formation de leurs jeunes collègues.

Le problème du compagnonnage

Si l'accompagnement par des collègues expérimentés des débutants dans le métier, est - a priori - une bonne chose, le recours au compagnonnage comme seul mode de formation professionnelle provoque la colère des formateurs.

Ce fonctionnement, qui a montré ses limites dans le passé, a fait place à des modèles plus pertinents. Sa proposition aujourd'hui est donc surprenante.

Un rapport de l'OCDE en 2005 (1) « réclame de façon générale une amélioration du domaine pratique d'expérience au cours de la formation initiale, et surtout plus d'expérience pratique au début du programme. » Concernant les formateurs, des constats dans les Etats européens (2) établissent que « les mentors devraient être des enseignants spécialisés pleinement qualifiés et expérimentés ». Le CSEE (3), lors de sa campagne « L'Europe a besoin des enseignants », établit

également les conditions d'une formation de haute qualité pour les nouveaux enseignants. Il constate qu'au niveau de l'Union européenne, la part réservée à la formation professionnelle, donnée au niveau universitaire, varie de 13 à 70%. La Finlande, si souvent donnée en exemple, se situe d'ailleurs dans la fourchette haute. Si le CSEE reconnaît le rôle important des formateurs de terrain pour aider les futurs enseignants à analyser leurs pratiques, il estime que ces formateurs « devraient avoir des qualifications adéquates et un accès à la recherche pour remplir leurs tâches. »

Lors d'un récent séminaire international organisé par le CIEP (4), le modèle d'accompagnement n'a semblé pertinent que « pour les enseignants entrant directement dans le métier, sans formation préalable », (formation initiale sur le terrain même de l'école). Le compagnonnage comme seul dispositif de formation professionnelle revient donc à accepter l'idée que les enseignants soient privés d'une formation initiale de qualité. L'envisagerait-on pour d'autres métiers à haute responsabilité sociale : juges, médecins ? Malgré les déclarations de principe, seules les économies peuvent justifier ce choix. Les savoir-faire en matière de formation des enseignants, les travaux des chercheurs sont ignorés, le métier d'enseignant dans sa complexité est bafoué... et les élèves oubliés.



8ème université

d'automne du SNUipp à La Londe-les-Maures dans le Var, du 24 au 26 octobre.

Pendant 3 jours, les participants viennent échanger des idées, confronter leurs réflexions avec une cinquantaine de chercheurs...

Si vous souhaitez y participer, contactez votre section du SNUipp, mais faites vite : le nombre de places est limité !



Offrez un livre !

C'est le thème du concours organisé par la BNF, le SNUipp, la Ligue de l'enseignement, les Editions de l'Ecole des Loisirs et le Monde de l'éducation.

Inscriptions :

<http://www.snuipp.fr/concours>

(1) Rapport de l'OCDE, *Le rôle crucial des enseignants : attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, 2005

(2) Communication de la Commission Européenne sur *L'amélioration de la qualité des études et de la formation des enseignants*, 2007

(3) Comité Syndical Européen de l'Education

(4) Centre International d'Etudes Pédagogiques, *Les enseignants recrutés sans formation initiale : Quels enjeux ? Quelles réponses ?*, 2007

Les maîtres-formateurs

un maillon essentiel de la formation initiale

“Il serait suicidaire pour la qualité de la formation des enseignants de se priver des maîtres formateurs.”

Comment concevez-vous la place et le rôle des maîtres formateurs dans la formation initiale des professeurs des écoles ?

Au cœur du processus de professionnalisation des enseignants, les stages ne peuvent, à eux seuls, être l'essentiel de la formation. Ils doivent être préparés, encadrés, suivis, évalués par des équipes réunissant des formateurs de l'IUFM et des formateurs du terrain. Dans ces équipes, la présence et le rôle des maîtres formateurs est indispensable. Formés, expérimentés, reconnus, les maîtres-formateurs peuvent permettre aux stagiaires de se construire une identité professionnelle qui s'appuie sur des savoirs, des savoir-faire, des gestes professionnels. Le maître-formateur peut permettre au futur enseignant d'être un acteur, un concepteur de projets d'école, de projets partenariaux et non un simple exécutant. Dans l'articulation indispensable entre les différents pôles de formation, écoles comme Instituts de formation, les maîtres formateurs ont une mission privilégiée d'échanges avec leurs collègues, les stagiaires et les formateurs IUFM dans le cadre des moments d'analyses de pratiques, parties décisives de la formation pour que le professeur-stagiaire comprenne l'importance d'une posture réflexive, de mise à distance de ce qu'il a vécu dans sa classe. L'analyse de pratiques généralement animée par un binôme dans lequel figure le maître formateur doit permettre au stagiaire de relier les apprentissages effectués en formation et de les éclairer par une mise en perspective ; de se référer aux savoirs constitués pour mieux nommer et comprendre l'expérience de terrain ; de faire des choix raisonnés face à des situations complexes en se dotant de repères conceptuels, méthodologiques et éthiques ; de dégager le caractère multiple et hétérogène du métier d'enseignant.

Ce sont donc des formateurs à part entière ?

Bien évidemment ! Leur décharge leur permet ainsi non seulement de jouer un rôle important dans les analyses de pratique, mais de travailler en binôme avec des enseignants de l'IUFM pour différents cours concernant aussi bien des approches disciplinaires que la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ils doivent participer de plein droit aux groupes et collèges disciplinaires dont ils sont, au côté des enseignants-chercheurs et des professeurs d'IUFM,

une composante nécessaire. Il faut qu'ils soient représentés au conseil d'école et doivent pouvoir être partie prenante des recherches en éducation qui se mènent, avec ce que cela peut impliquer en décharges de service.

Quel avenir voyez-vous pour les maîtres-formateurs ?

Il serait suicidaire pour la qualité de la formation des enseignants de se priver des maîtres formateurs. Il serait même indispensable pour un IUFM comme celui de l'académie de Créteil d'accroître le nombre de maîtres formateurs en développant les possibilités de préparation des CAFIPEMF. Il faut poursuivre leur insertion dans les équipes de formateurs IUFM. Pour dépasser les risques d'un compagnonnage qui ne serait qu'un accompagnement, il faut mobiliser des maîtres-formateurs expérimentés et reconnus, porteurs d'un savoir professionnel, légitimés par l'expérience et une formation spécifique. L'existence des maîtres formateurs est pour le premier degré la seule garantie que le compagnonnage ne débouche pas sur une formation qui pourrait conforter le stagiaire dans ses préjugés, dans ses idées préconçues sur le métier d'enseignant ; donner une seule vision des réponses à fournir par rapport à une situation sans les confronter avec d'autres réponses possibles ; privilégier l'approche territoriale aux dépens d'un cadrage national ; en fait, favoriser le conservatisme des démarches pédagogiques en ne permettant pas de réfléchir sur la pluralité des réponses pédagogiques possibles pour mettre en situation d'apprentissage les élèves. Préserver et conforter leur existence est donc un enjeu important dans les débats actuels sur la formation initiale des enseignants.



Entretien avec Jean-Louis Auduc

Directeur des études IUFM de Créteil/Paris 12. Il est l'auteur de « Les relations parents-enseignants à l'école primaire », 2007, CRDP Créteil



**Elections
paritaires
j'agis.
Je vote
SNUipp**

**Ensemble,
agissons
pour grandir
l'école !**

